

**(EU) PE/MAROC: le président Pöttering reçoit le président du parlement marocain - Relance des rivalités méditerranéennes entre Parlement européen et parlements nationaux ?**

Bruxelles, 05/03/2007 (Agence Europe) - Hans-Gert Pöttering, président du Parlement européen, a reçu en fin de semaine Abdelouahed Radi, président de la chambre des représentants (parlement marocain). L'entretien a porté sur les relations directes euro-marocaines et a permis d'évoquer "les derniers développements de la question du Sahara, notamment le projet d'une large autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine qui a été récemment présenté à la Présidence allemande de l'Union européenne", indique-t-on de source marocaine. Il a été également question des perspectives de la coopération parlementaire EuroMed. M. Radi, qui fut le premier président du "forum parlementaire" transformé depuis en Assemblée parlementaire EuroMed (APEM), préside, au sein de cette institution conjointe, un groupe de travail sur le Moyen-Orient et, à ce titre, il apporte son appui au projet de convoquer, probablement en juin au Caire, une session spéciale sur le Moyen-Orient. Fondateur de l'APEM et actuellement président de l'Assemblée méditerranéenne (AM), laquelle regroupe les présidents des parlements nationaux des pays européens et des rives Sud et Est de la Méditerranée, M. Radi a tenu à faire une mise au point suite à des propos tenus lors de la réunion, le même jour à Bruxelles, de la Commission politique de l'APEM, selon lesquels cette dernière institution a une "légitimité supérieure". De telles affirmations renvoient à un sujet délicat dans les rapports entre les instances européennes et les parlements nationaux. Elles renvoient, en l'espèce, aux délicates négociations qui ont marqué le mandat de Josep Borrell en tant que président de l'APEM avec les présidents des parlements nationaux européens qui édifiaient leur propre structure, rivale, de coopération avec la Méditerranée. Des échanges fréquents de lettres et un début de polémique, vite éteinte, avaient abouti à un compromis que M. Radi a estimé mis en cause par des eurodéputés. "Nous devons travailler dans l'intelligence et dans la complémentarité et non dans l'antagonisme", avait-il répliqué affirmant que l'AM ne doit "sa légitimité qu'aux parlements nationaux membres".

M. Radi a aussi fait allusion aux discussions en cours sur la composition des délégations parlementaires conjointes (qu'il faudrait, selon une lettre reçue par le bureau de l'APEM lors de sa dernière réunion à Tunis avec la participation de M. Pöttering, former de façon à ne pas créer de remous ; en clair un Israélien doit-il faire partie d'une délégation dans un pays arabe ? - lire à ce sujet EUROPE N° 9372 du 23/02/2007). Le président du parlement marocain a, selon l'agence de son pays, « réitéré la disposition du Maroc à accueillir dans le cadre des relations d'amitié et de coopération avec le Parlement européen toute délégation voulant se rendre au Royaume », pour peu que « la composition de la délégation réponde aux normes d'équilibre et d'objectivité ». Face aux réactions enregistrées de prime abord, notamment du côté israélien, la Commission politique a tenu à préciser qu'elle ne proposait aucune forme "d'exclusion" mais qu'elle souhaitait un ajout au règlement intérieur pour combler une "lacune". Le groupe de travail sur le règlement, présidé par le PPE-DE britannique Edward McMillan-Scott, doit en principe se saisir de cette proposition le 7 mars. Cette affaire renvoie aussi à un précédent purement européen, l'annulation pour des "raisons techniques" d'une délégation ad hoc du PE au Moyen-Orient (octobre 2006) car Marine Le Pen (FN, France) devait en faire partie (EUROPE N° 9295 du 27/10/2006). (fb)

**(EU) UE/MAROC: le Royaume chérifien revendique une nouvelle fois sa demande d'un "statut avancé" dans ses relations avec l'Europe**

Bruxelles/Barcelone, 05/03/2007 (Agence Europe) - Un séminaire organisé les 2 et 3 mars à Barcelone, sous l'égide du ministère espagnol des Affaires étrangères, a regroupé des officiels marocains et espagnols et d'autres pays européens riverains de la Méditerranée avec la participation de la Commissaire

aux relations extérieures, Benita Ferrero-Waldner. Celle-ci a rappelé l'engagement pris à Bruxelles de doter la coopération avec le Maroc d'un montant de 654 millions d'euros. Le programme de financement servira à soutenir la mise en œuvre du plan d'action signé avec Rabat. Cette dotation budgétaire sera complétée notamment par des prêts de la Banque européenne d'investissement (FEMIP, gérée par la BEI). Mme Ferrero-Waldner a affirmé que cette enveloppe représente une augmentation de près de 20 % par rapport à la moyenne annuelle pour la période 1995-2006.

Du côté marocain, l'accent était plus mis sur la demande d'instaurer une relation particulière avec l'UE qui les distinguerait de leurs voisins, un « statut avancé » que le royaume revendique depuis qu'il a sollicité, il y a plus d'une décennie, l'adhésion - non acceptée - à l'Europe communautaire. "Nous soutenons l'aspiration du Maroc" a des relations plus étroites avec l'Europe, a cependant dit la ministre française des Affaires européennes, Catherine Colonna, également présente au séminaire. Egalement rassurante, la Commissaire a déclaré, selon ses services, que « le Maroc est engagé dans un processus de réforme très ambitieux résultant de sa propre stratégie de modernisation et de développement. Les fruits de la réforme entreprise au Maroc sont déjà visibles: une croissance plus forte, des investissements directs étrangers plus importants et un taux d'emploi plus élevé. Nous savons toutefois qu'une telle réforme est difficile et coûteuse et nous avons pleinement conscience de l'étendue des défis qui subsistent. L'UE intensifiera donc ses efforts pour aider le Maroc dans le processus actuel de réforme et nous avons l'intention d'accroître notre contribution financière ». (fb)